CRAT

AVIS

Nos réf. : CRAT/15/AV.179
Le 17 avril 2015

Arrêté provisoire concernant le site à réaménager SAR/LG138a dit « Inductotherm (ACEC) » à HERSTAL

Brève description du projet

Projet :	reconversion du site industriel en vue d'accueillir des activités compatibles avec les zones résidentiels proches, du logement et des espaces verts publics
Localisation :	rue du Champ d'épreuves
Situation au plan de secteur :	Zone d'activité économique industrielle

Contexte de l'avis

Date de réception du dossier :	20 mars 2015
Référence légale :	Article 169 du CWATUPE
Portée de l'avis :	projet d'arrêté fixant le périmètre du site à réaménager

AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le projet d'arrêté qui reconnait le périmètre du site à réaménager n°SAR/LG138a.

Vu sa proximité avec le centre-ville, la CRAT estime qu'il est pertinent d'y inscrire un périmètre de site à réaménager en vue de sa reconversion et que sa délimitation est cohérente.

Vu la description du projet faite dans le dossier, elle attire l'attention sur la nécessité de s'assurer que le niveau d'assainissement du sol soit fixé en fonction de sa destination future.

Pour la CRAT,

Pierre GOVAERTS,
Président